



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PAYS HÔTE



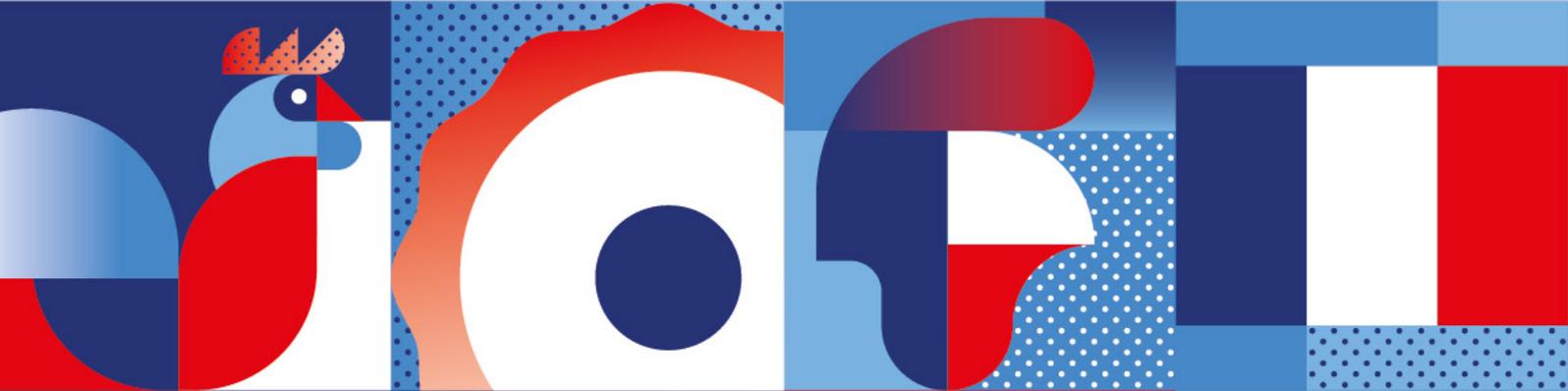
SÉCURISATION DU RELAIS DE LA FLAMME

| DOSSIER DE PRESSE



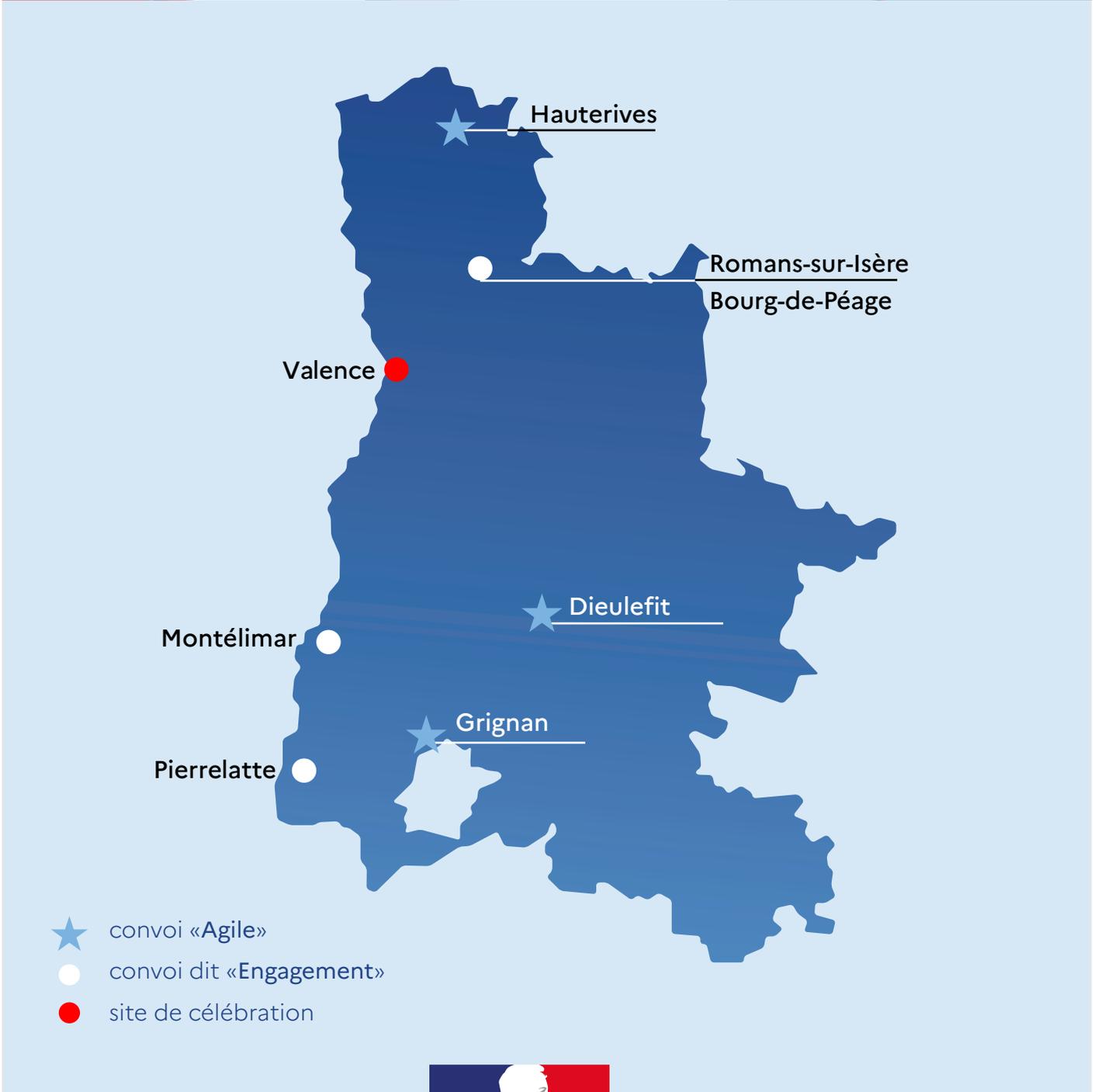
sommaire

1. UN ÉVÈNEMENT EXCEPTIONNEL	3
UN ÉVÈNEMENT EXCEPTIONNEL	5
VALENCE SITE DE CÉLÉBRATION	5
2. DES MOYENS SPÉCIAUX MOBILISÉS SUR L'ENSEMBLE DU RELAIS	6
SÉCURITÉ MAXIMALE	7
BULLE DE SÉCURITÉ	7
3. SÉCURISATION DES ÉTAPES DRÔMOISES	9
PIERRELATTE	10
VALENCE	11
LA CIRCULATION	12
LES INTERDICTIONS	13
4. CONSEILS POUR LES USAGERS ET SPECTATEURS	14



1.

**UN ÉVÈNEMENT
EXCEPTIONNEL**



UN ÉVÈNEMENT EXCEPTIONNEL

Après un passage dans le Vaucluse le 19 juin, le département de la Drôme avec un patrimoine historique, culturel et naturel particulièrement riche et varié, accueille la Flamme Olympique le jeudi 20 juin.

Tout au long de cette journée, les 130 porteurs se relayeront sur un parcours de plus de 16 kilomètres et traverseront 8 communes : Grignan, Pierrelatte, Dieulefit, Montélimar, Bourg-de-Préage et Romans-sur-Isère, Hauterives et enfin Valence où se tiendra la cérémonie d'allumage du chaudron.

GRIGNAN	8h20	8h40
PIERRELATTE	9h30	10h15
DIEULEFIT	10h55	11h15
MONTÉLIMAR	11h50	12h35
BOURG-DE-PÉAGE		
ROMANS-SUR-ISÈRE	15h50	16h40
HAUTERIVES	16h50	17h10
VALENCE	18h15	19h20

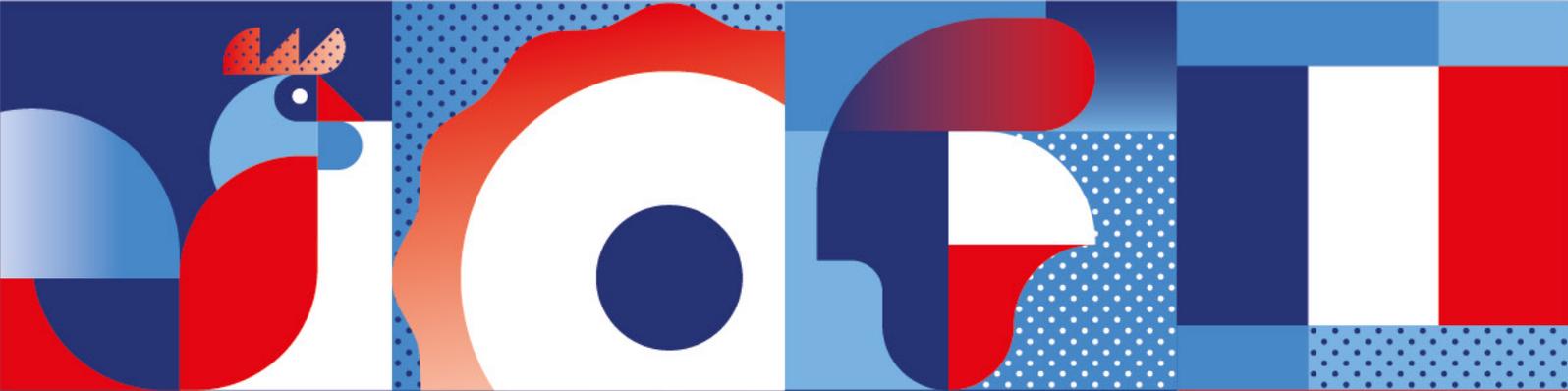
Valence, site de célébration

Le port de l'Épervière à Valence sera le départ du Relais Collectif de la Drôme. Une équipe de 24 personnes, composée des membres du club de triathlon de Valence illuminera les trois disciplines du triathlon (natation, vélo et course à pied) durant 8 minutes.

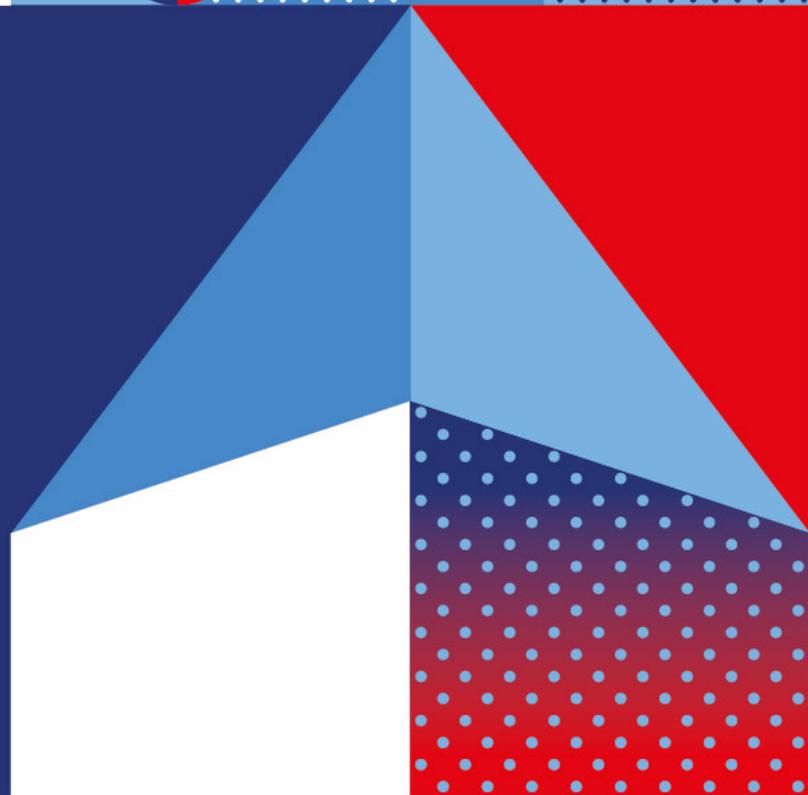
Après avoir traversé l'agglomération, le dernier relayeur sera réceptionné au Palais des Congrès et des Expositions Jacques Chirac de Valence, où se déroulera l'allumage du chaudron olympique.

Ce site de célébration est gratuit et ouvert à tous de 15h30 à 19h45.

Le Relais Olympique se poursuivra le 21 juin dans l'Allier.



2.



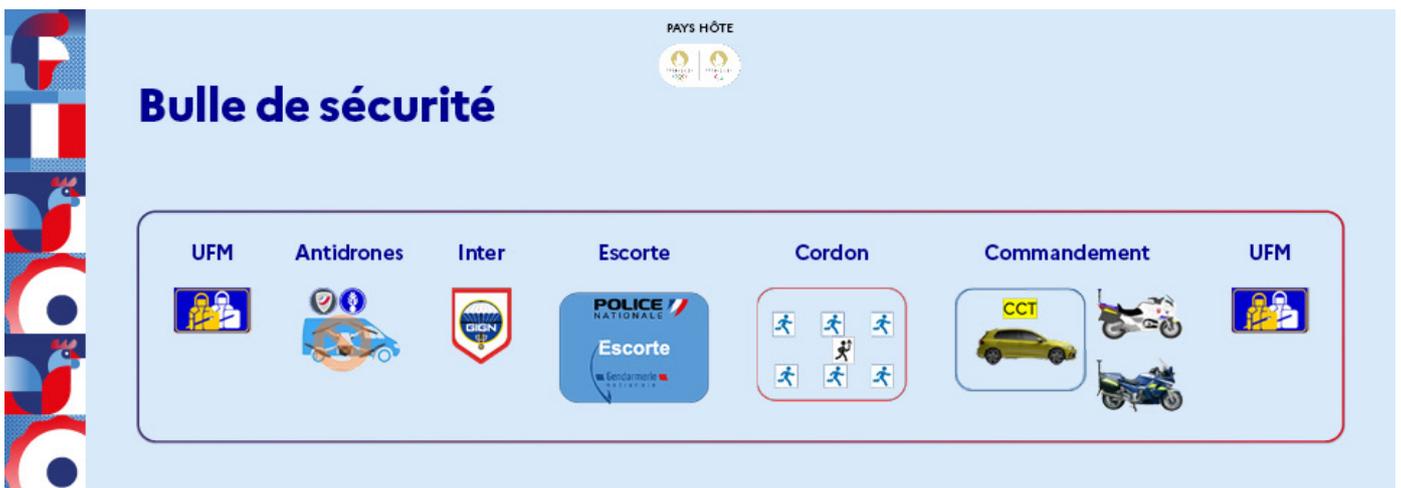
**DES MOYENS
SPÉCIAUX MOBILISÉS
SUR L'ENSEMBLE
DU RELAIS**

Les services de l'État et les élus du territoire sont mobilisés depuis de nombreux mois pour l'organisation générale de cet événement, en lien avec le Comité organisateur des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP) et le Comité national pour la sécurité des Jeux (CNSJ) qui relève, pour ce dernier, du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.

SÉCURITÉ MAXIMALE

Le tracé du relais évoluera sur la base de deux dispositifs parallèles et distincts qui vont sillonner le département pour assurer le parcours de la flamme :

- Le convoi dit «Agile», composé d'une vingtaine de véhicules permettra le passage dans des lieux iconiques et touristiques
- Le convoi dit «Engagement», composé d'une quarantaine de véhicules assurera la traversée des lieux urbains, et permettra la sécurisation d'un public plus dense.



Une bulle de sécurité

est mise en place autour des relayeurs composés des gardiens (policiers et gendarmes nationaux) formés spécifiquement pour cette mission. Elle accompagnera le Relais pendant tout son parcours en France.

mais aussi

- Équipe de déminage
- Dispositif anti-drone toute la journée sur l'ensemble du parcours
- Une surveillance aérienne avec un hélicoptère de la Section Aérienne de la Gendarmerie, un avion de la Police Nationale et des drones seront déployés le long du convoi

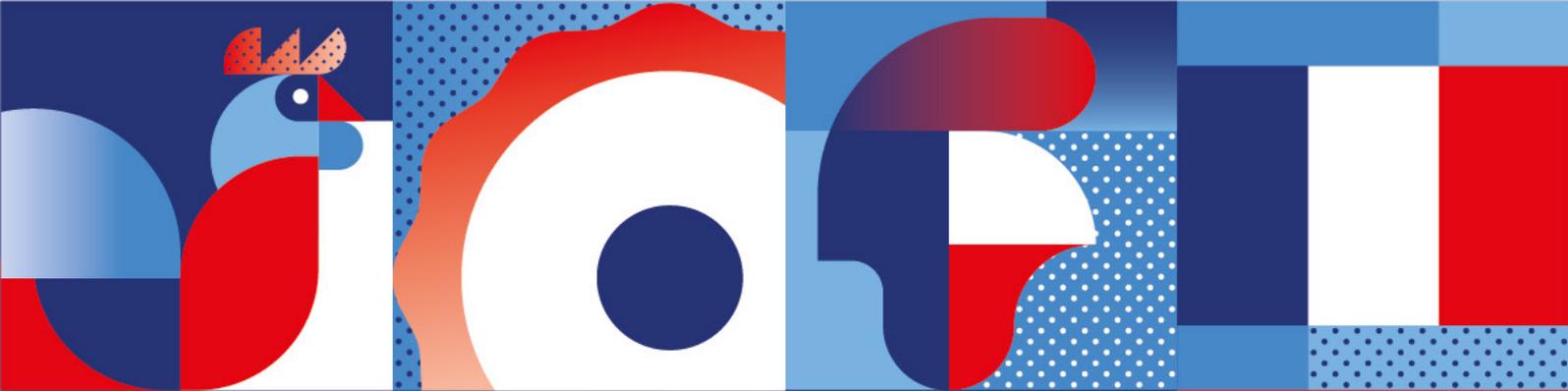
Sur l'ensemble des étapes du Relais, **près de 800 personnes seront mobilisées** dont des policiers et gendarmes territoriaux, des unités de forces mobiles, des policiers municipaux des villes traversées, des sapeurs-pompiers et secouristes, des associations de sécurité civile,

des agents de sécurité privée, et des militaires de l'opération Sentinelle qui seront présents en appui des Forces de sécurité intérieure.

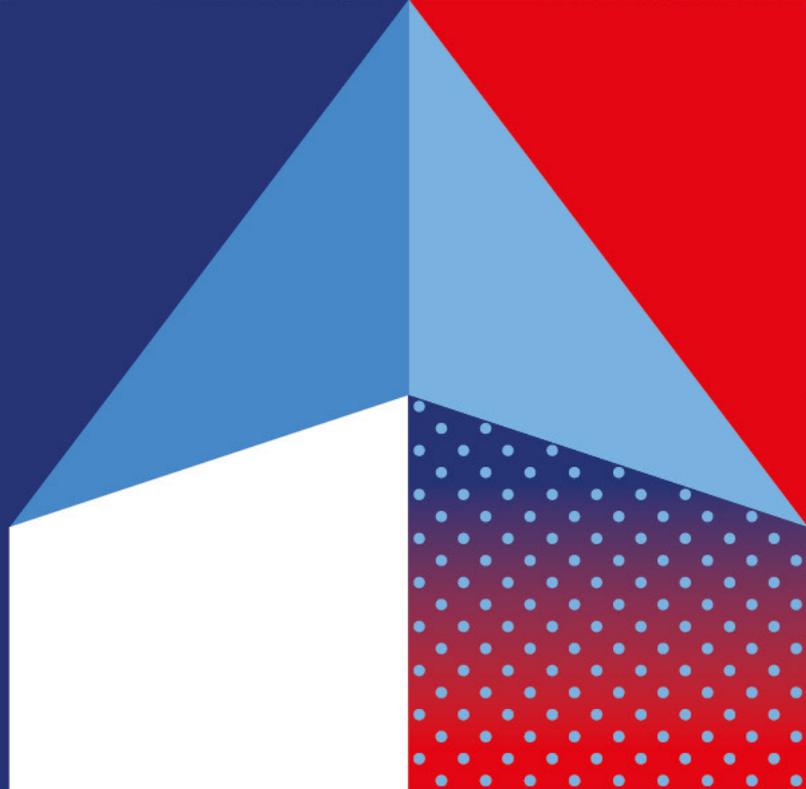


Test grandeur nature de sécurisation du relais de la flamme dans l'Aube - 2024 Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.

L'ouverture et la fermeture des convois sont assurées par les forces de police et de gendarmerie du département.



3.



SÉCURISATION DES ÉTAPES DRÔMOISES

Pour que le Relais de la Flamme soit une **grande fête populaire**, la préfecture de la Drôme est fortement mobilisée pour assurer la sécurisation.

Afin de coordonner efficacement l'ensemble des services de l'État engagés dans la sécurisation du relais de la flamme, Thierry Devimeux, préfet de la Drôme activera son centre opérationnel départemental (COD).



COD - Exercice de crise - Avril 2024
Préfecture de la Drôme

Un dispositif conjoint

La sécurisation de l'itinéraire repose également sur la mise en place d'un dispositif de jalonnement des polices municipales et des forces de sécurité intérieure.

Parallèlement, des barrières et des mesures d'interdiction de circulation et de stationnement pourront également être mis en place comme :

FERMETURE DE LA RN7

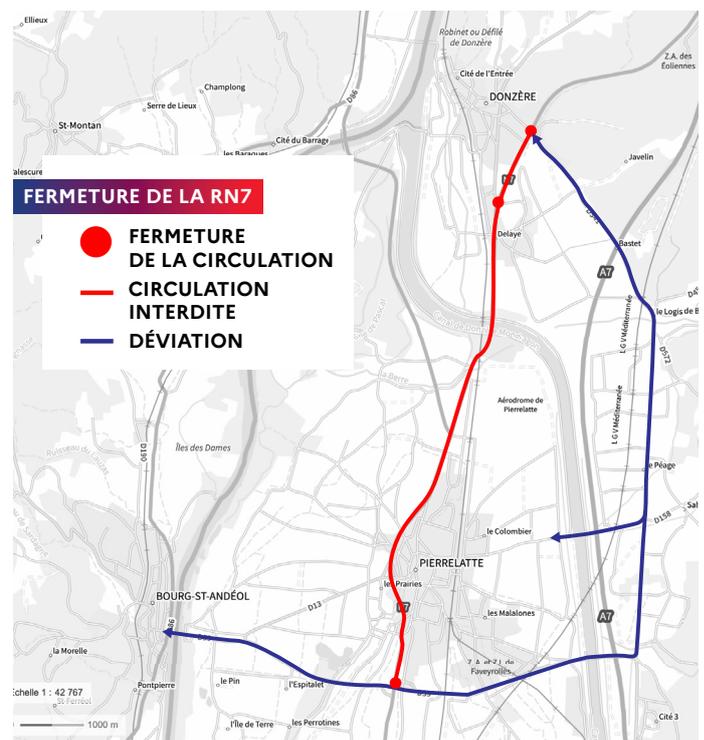
à **Pierrelatte**, nécessitant une déviation passant au pied de la Garde-Adhémar.

Le passage du Relais à Pierrelatte impliquera la fermeture de l'axe majeur de la **route nationale 7** de 8h30 à 10h30.

Une déviation sera mise en place par :

- la RD541, RD458, RD358 pour rejoindre Pierrelatte
- la RD59 pour rejoindre Bourg-Saint-Andéol et le département du Vaucluse

La circulation et le stationnement dans la commune seront également modifiés toutes
Toutes les informations pratiques sont à retrouver [ici](#)



ou encore la

FERMETURE DU PONT MISTRAL DE GUILHERAND-GRANGES

à Valence, avec le passage du Relais Collectif depuis l'Épervière et la cérémonie d'allumage du chaudron au Palais des Congrès et des Expositions Jaques Chirac, l'étape de Valence est susceptible d'attirer un grand nombre de spectateurs. Des dispositions spécifiques seont mises en place :

La circulation et le stationnement seront impactés dès 17h30 et jusqu'à 20h :

- depuis le sud, du chemin de l'Épervière et l'avenue de Provence, jusqu'à l'avenue de la Marne et le passage de l'Ourcq au nord.
- Le Pont de Guilherand Grange sera fermé à la circulation dans le sens Ardèche-Drôme, mais accessible pour sortir de l'agglomération Valentinoise

Toutes les informations pratiques sont à retrouver [ici](#)

Bon à savoir :

- Une déviation par l'hyper-centre, puis par La Lacra et l'Ardèche sera conseillée
- la rue du Lycée sera accessible en sens unique pour rejoindre le sud
- Le stationnement sera interdit rue du Champ de Mars
- Le parking QPark du Champ de Mars sera ouvert sur 2 niveaux uniquement à partir de 17h

La sécurité sera particulièrement renforcée avec notamment :

- une unique entrée au site de célébration
- la fouille des sacs et palpations corporelles pour toutes les personnes qui souhaitent accéder au site de célébration
- un dispositif prévisionnel de secours
- une jauge maximale à 10 000 spectateurs
- des patrouilles dynamiques sécuriseront le secteur alentours

CIRCULATION À VALENCE



En complément, le services départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Drôme sera mobilisé afin de garantir le secours des personnes.

Le trafic sera impacté

ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

Le trafic sera impacté dans les communes où peuvent se dérouler des épreuves du baccalauréat comme Pierrelatte, Montélimar, Bourg-de-Péage et Valence.

Il est conseillé d'anticiper l'arrivée en amont des épreuves et de bien se renseigner sur les horaires. Les candidats ont été informés par l'intermédiaire de la direction départementale des services de l'Éducation Nationale.

LIGNES DE BUS

Le service de transport routier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sera perturbé notamment sur les lignes Cars Région 07 n°E18, E19, E20, X74, X76 à Montélimar, sur la ligne cars Région 07 Cars Région 07 n°X73 et la D25 à Valence, ou encore les lignes SRADDA en sud Drôme.

Pendant le passage de la Flamme Olympique sur l'agglomération de Montélimar, la gare routière ne sera pas accessible. Par conséquent, les départs se feront à partir de Le Teil «Déviation» ainsi que le terminus.

A Valence, l'arrêt GUILHERAND G «Saadi Carnot» ne sera pas desservi sur les services X73 et E12 entre 16H30 et 21H30.

L'info-traffic du service de transport de la région Auvergne-Rhône-Alpes est à retrouver [ici](#)

L'info-traffic du service de transport de Montélimar Agglo est à retrouver [ici](#)

L'info-traffic du service de transport de Valence Romans Agglo est à trouver [ici](#)

Des mesures liées à la circulation ont été prises pour l'ensemble des communes traversées par le Relais de la Flamme :

- La fermeture des axes routiers empruntés au moins 1 heure avant le passage du Relais de la Flamme ;
- Le stationnement de véhicules est interdit le long du parcours.
- Les habitants des communes traversées sont invités à consulter le site internet de leur commune et la carte interactive du Département de la Drôme pour prendre connaissance, en détails, des mesures prises



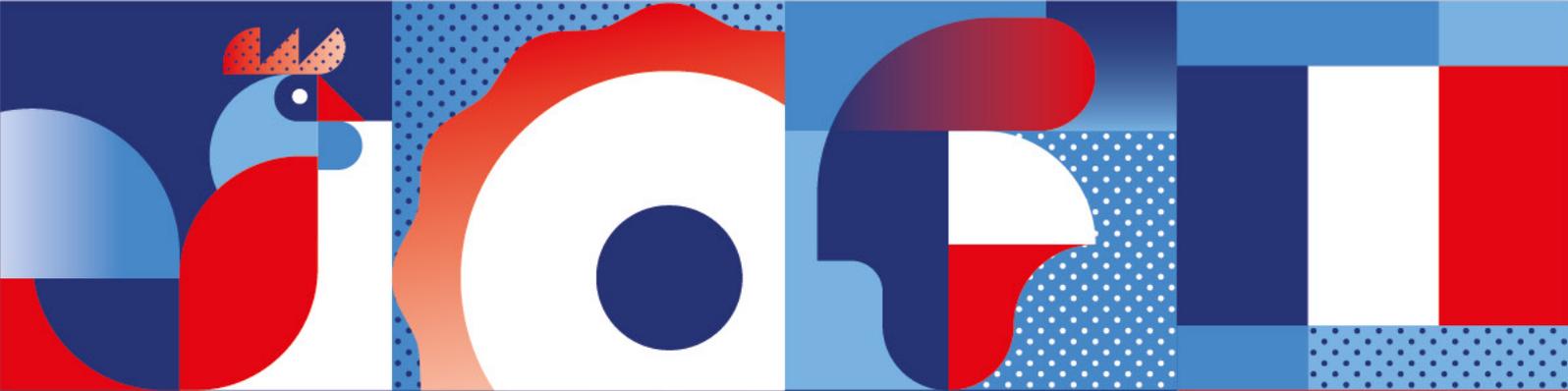
*Test grandeur nature de sécurisation du Relais de la flamme dans l'Aube 2024
Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.*

Des mesures administratives

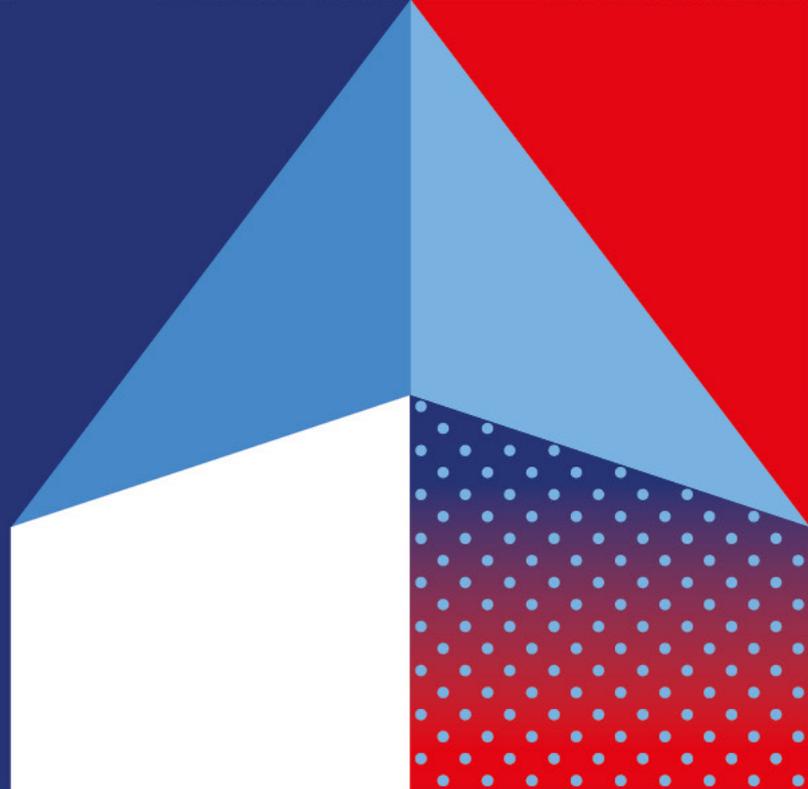
Dans le contexte de posture Vigipirate « Urgence Attentat » et afin d'assurer la sécurisation du parcours du Relais de la Flamme Olympique le 31 mai 2024, Thierry Devimeux, préfet de la Drôme, a pris plusieurs arrêtés applicables sur les communes concernées par l'évènement du mercredi 19 juin 8h00 au vendredi 21 juin 8h00.

Il est décidé

- d'interdire de manifester le long du parcours
- d'interdire le survol des communes par drones lors du Relais de la Flamme
- d'interdire le port et de transport d'armes munitions et d'objets pouvant constituer une arme
- de réglementer l'achat et le transport d'acides, produits inflammables, chimiques ou explosifs
- de réglementer la distribution, la vente à emporter, l'achat, la détention et le transport carburant dans tout récipient transportable
- de réglementer la consommation à emporter d'alcool sur la voie publique
- de réglementer la vente des artifices de divertissement et articles pyrotechniques



4.



CONSEILS POUR LES USAGERS ET SPECTATEURS

Une journée festive

Pour faire tous ensemble de cette journée une grande fête de l'olympisme et de notre territoire, quelques conseils à l'attention des spectateurs :

A proximité du Relais :

- Anticiper les déplacements professionnels ou pour toutes obligations ;
- Anticiper son arrivée sur le parcours de la flamme et le site de célébration ;
- S'informer via les sources fiables (site et réseaux sociaux de la préfecture, du conseil département et des communes) ;
- Respecter les consignes des policiers et des gendarmes ;
- Suivre des itinéraires de déviations mis en place ;
- Rester vigilants, particulièrement sur les voies sans trottoir ;
- Ne pas accompagner le Relais sur plusieurs étapes pour éviter les engorgements ;

Au passage de la flamme :

- Sur le bord de la route, ne pas traverser la chaussée sans vérifier l'arrivée éventuelle de véhicule ou de relayeurs ;
- Rester vigilants, particulièrement sur les voies sans trottoir ;
- Ne pas courir aux côtés des relayeurs pour ne pas gêner leur progression ;
- Ne pas gêner les relayeurs pour faire des photos, vidéos ou selfies ;
- Les enfants doivent être surveillés et les plus jeunes tenus par la main ;
- Tenir les animaux de compagnie sont tenus en laisse ;
- En cas de forte chaleur ou de pluie : prévoir des vêtements adaptés et de quoi se protéger.

Contact presse

Service départemental de la communication interministérielle

pref-communication@drome.gouv.fr

06 77 18 96 78 - 07 87 01 99 92 - 06 84 30 61 22

www.drome.gouv.fr - Prefet26

